



Jardinier animateur

Formation continue

- > La formation vise l'obtention de la Spécialisation d'Initiative Locale Jardinier Animateur
- > Préparation à une insertion rapide dans le monde professionnel au sein de parcs et jardins accueillant du public ou d'une collectivité

Métiers visés

Jardinier de Parcs et jardins accueillant du public, animateur / médiateur au jardin, jardinier en collectivité / bailleur social, jardinier en parc de loisirs...

Contenu de la formation

- ✔ Créer et entretenir des jardins dans le respect des principes agroécologiques
- ✔ Accueillir le public et proposer des animations adaptées
- ✔ Conseiller les usagers dans l'achat et l'utilisation de végétaux

Moyens et modalités pédagogiques

✔ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Plateaux techniques de l'établissement
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

✔ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise

La réussite se cultive ici.

Dates :
du 15/11/21 au
18/03/22

Durée :
> Parcours profil
Animateur : 560 h
dont 350 h en centre
et 210 h en entreprise
> Parcours profil
jardinier : 455 h dont
310 h en centre et
140 h en entreprise

Bilan final :
> Parcours profil
Animateur : 18/03/22
> Parcours profil
Jardinier : 25/02/22

Financement :
La formation est financée par la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2021-2022 (lot 15). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation. 20 à 30 stagiaires attendus.



Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

6 octobre 2021 à 9h

12 octobre 2021 à 9h

Au CFPPA Le Fresne

Inscription obligatoire auprès du CFPPA et participation au Job dating (des parcs du végétal).

Modalités pratiques et inscription

- **Se munir de la fiche de liaison complétée par le conseiller emploi**
Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, organisme de formation (Région Prépa Avenir, Rebond, Clé, EPIDE) ou département qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.
- **S'inscrire auprès du centre** : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Le référentiel de la formation compte 3 unités capitalisables (UC) évaluées par des situations professionnelles d'évaluation. L'obtention du diplôme est soumis à la validation de toutes les UC.

Coordonateur : Anne-Marie BOUCARD - T. +33 (0)2 41 68 60 03
anne-marie.boucard@educagri.fr

Assistante formation : Régine PAILLARD - T. +33 (0)2 41 68 60 03
regine.paillard@educagri.fr



© Terra Botanica

Public concerné - Pré-requis

- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Etre titulaire d'un premier niveau de qualification en aménagements paysagers, productions horticoles ou agricoles ou justifier d'expériences professionnelles équivalentes ou être titulaire d'un diplôme de niveau 3 en animation
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi, majeur, ou salarié en reconversion
- Satisfaire à l'entretien de motivation organisé par le centre

→ lefresne-angers-segre.fr